



## Bulletin de préconisation n°5 du 5/05/23

Réalisé par le : 

EN PARTENARIAT avec : les Chambres d'Agriculture (06, 83, 11), GE Interfede, Civam Oléicole 13, Civam bio 66, Civam 84, SIOVB, Ceta d'Aubagne, A. Siciliano, Célia Gratraud, Coopérative du Nyonsais.

### RETROUVEZ LE BULLETIN INFOLIVE :

Sur le site internet de France Olive : <http://franceolive.fr/oleiculteur/bulletins-infolive-2023>

POUR UN ABONNEMENT GRATUIT À INFOLIVE, rendez-vous à cette adresse : <http://franceolive.fr/oleiculteur/lettres-dinformations>

## RÉSUMÉ DE LA SITUATION



### Gestion hydrique

D'après le BSV n°5, le début des floraisons est estimé entre une et deux semaines dans les parcelles les plus précoces, en fonction des conditions climatiques. L'olivier est très sensible au manque d'eau à ce stade-là. Le vent et les températures élevées augmentent la demande climatique (ETP).

Vous pouvez consulter dès à présent [les bulletins Eau'live](#) pour vous aider dans la gestion hydrique de vos vergers. Ils sont publiés tous les 15 jours.



**Gestion du sol :** Il est conseillé d'optimiser l'utilisation de l'eau par les oliviers, et ce en limitant la concurrence de l'enherbement et en favorisant l'infiltration de l'eau dans le sol.

**Fertilisation :** Il est encore temps d'effectuer les derniers apports azotés d'engrais foliaire d'avant floraison.



### Maladies du feuillage (Oeil de paon et cercosporiose)

D'après le BSV n°5, le risque d'œil de paon est variable selon les secteurs. Néanmoins 0 à 5 épisodes potentiellement contaminants sont prévus dans les 14 prochains jours. Si les vergers ne sont pas déjà protégés, un dernier traitement avant floraison est à réaliser maintenant, en fonction de votre situation.

**Teigne :** La période propice aux traitements au *Bacillus Thuringiensis*, produit de biocontrôle, commence en début de floraison et visent les jeunes larves de la génération anthophage. C'est le moment d'anticiper. Surveillez les vergers. Le risque est variable selon les secteurs, référez-vous [au BSV N°5](#) !



**Neiroun :** Recrudescence en vergers affaiblis. Attention à la gestion des bois de taille.

**Cochenilles :** Quelques foyers ponctuels de cochenille noire. Ce n'est plus le moment de positionner des traitements contre cette cochenille mais les foyers ponctuels peuvent être éliminés par la taille.

**Psylle :** il provoque la formation d'amas cotonneux de miellats sur inflorescences, il n'y a pas de risque pour l'olivier et aucune intervention n'est nécessaire.

InfOlive est une feuille d'information et de préconisation établie par le Centre Technique de l'Olivier, établissement agréé par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro LR01203, pour le compte de France Olive (association française interprofessionnelle de l'olive). Le Centre Technique de l'Olivier dispose d'un contrat couvrant sa responsabilité civile professionnelle pour ses activités de conseil à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques. Ce document n'est pas contractuel et les informations données n'ont qu'une valeur indicative, les informations présentées sur l'étiquette des produits ont valeur de loi. ISSN : 2264 - 6701



## Gestion de l'alimentation hydrique et minérale des vergers

Afin de raisonner la gestion hydrique, en particulier l'irrigation de vos vergers, vous pouvez consulter [les bulletins Eau'live](#). En parallèle, il est conseillé de surveiller l'humidité de votre sol sur la zone d'exploration racinaire et de surveiller l'état du feuillage. Les feuilles « en cuillère » peuvent témoigner d'un stress hydrique.

**ATTENTION, de nouvelles mesures de restrictions ont été publiées** sur certains départements, vous pouvez les consulter sur le lien suivant : [Propluvia - Accueil \(developpement-durable.gouv.fr\)](#).

Il est recommandé, afin d'optimiser les apports par irrigation ou par les précipitations (efficacité de la pluie au-delà de 10 mm), de favoriser l'infiltration de l'eau dans le sol et de limiter la concurrence de l'enherbement. Pour cela plusieurs pratiques culturales peuvent aider. Par exemple la destruction de l'enherbement par la tonte ou le travail superficiel du sol. Attention au travail du sol dans les zones sensibles à l'érosion (pente).

Il est encore temps d'apporter des éléments nutritifs à l'olivier en foliaire, en particulier l'azote. Avant de choisir la composition des engrais foliaires, il est recommandé d'effectuer en sortie d'hiver et en été lors du durcissement du noyau, une analyse foliaire afin d'identifier les déséquilibres minéraux pour les corriger ensuite.

**Il est tard (la phénologie est déjà trop avancée) pour appliquer du Bore en foliaire utilisable cette année dans le but d'améliorer la fécondation et la nouaison.**

*La fertilisation foliaire est un complément à la fertilisation au sol, elle permet d'améliorer la nutrition des oliviers à court terme et de corriger d'éventuels déséquilibres, en particulier dans le cas de blocages d'assimilation des éléments au sol par manque d'eau par exemple. En effet si l'apport d'engrais n'a pas été suivi par une irrigation ou des précipitations faibles sur sol sec et/ou une incorporation mécanique, son passage dans la solution du sol et son assimilation par l'arbre a été compromise.*



## Teigne

### Évaluation du risque

D'après le BSV n°5, le vol de la génération phyllophage est en cours ou se termine et la génération anthophage sur fleur débute. Les larves de la génération anthophage occasionnent des dégâts sur inflorescences car elles se nourrissent des organes floraux. Le risque est faible à fort en fonction des parcelles d'observation.

### Préconisations

C'est le moment de surveiller les vergers. Surveillez l'avancement de la floraison et repérez les premiers dégâts et/ou la présence de jeunes larves.



© Centre Technique de l'Olivier

Larve de teigne sortant du bouton floral sur inflorescence. Boutons floraux grignotés.

Vous pouvez consulter le [replay et les présentations du Webinaire sur la teigne de l'olivier sur le site de France Olive](#).

• **Produit de biocontrôle**

La période propice aux traitements à base de *Bacillus Thuringiensis* (Bt) commence dès le début de la floraison, c'est le moment d'anticiper ! Ce sont les jeunes larves (premiers stades larvaires) qui consomment du végétal qui sont les plus vulnérables au Bt, qu'elles doivent ingérer en grignotant les tissus végétaux.

**Recommandations de traitement :**

- Une meilleure efficacité est constatée avec des traitements à 20% de fleurs ouvertes.
- Plusieurs applications sont conseillées, en particulier dans le cas de diversité variétale (et de stade phénologique) et d'éclosions échelonnées. L'efficacité choc du Bt dure 24h.
- Le Bt est photosensible, il est recommandé de traiter le soir.
- Il est recommandé de conserver maximum un an (un peu plus si bidon non entamé) le produit dans de bonnes conditions.

Vous trouverez les informations sur les produits disponibles à base de *Bacillus thuringiensis*, souches kurstaki ou Aizawai contre la teigne de l'olivier [sur le cahier de l'oléiculteur 2023](#).



## Maladies du feuillage (Oeil de paon et cercosporiose)

### Observations

D'après le modèle prédictif œil de paon, entre 0 et 5 épisodes potentiellement contaminants sont prévus dans la zone oléicole. D'après le BSV N°5, la période est favorable aux nouvelles contaminations d'œil de paon et de cercosporiose.

### Préconisations

Si vous observez la présence de tache d'œil de paon et de feuilles avec spores de cercosporiose, il est conseillé de maintenir la protection fongique des vergers, c'est le dernier moment pour agir avant floraison. De plus il est recommandé de protéger les nouvelles pousses printanières.

Les observations sont réalisées dans le cadre du suivi biologique du territoire par les techniciens référents sur les départements oléicoles des régions Sud – Provence Alpes Côte d'Azur, Auvergne Rhône-Alpes et Occitanie. Ces observations sont transcrites dans le Bulletin de Santé du Végétal (BSV) ou capitalisées lors de rencontres téléphoniques avant la rédaction de chaque bulletin InfOlive.

Les produits phytopharmaceutiques sont employés conformément aux règles fixées par l'arrêté du 7 mai 2017 relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits visés à l'article L. 253-1 du code rural et de la pêche maritime.

Ce document n'est pas contractuel et les informations données n'ont qu'une valeur indicative, les informations présentées sur l'étiquette des produits ont valeur de loi.



• **Traitements phytosanitaires**



**ATTENTION**, la floraison est imminente. Nous vous rappelons qu'il est très fortement déconseillé d'appliquer des solutions de protection cuprique pendant la floraison (après stade bouton blanc : BBCH 59-60), car cela risque de nuire au bon déroulement de la floraison (couleur,...).

Les produits autorisés pour lutter contre les maladies du feuillage ont principalement une **action préventive**, c'est-à-dire qu'ils doivent être positionnés **avant** que les conditions soient favorables aux nouvelles contaminations et de sorte à protéger les nouvelles pousses printanières.

Une protection n'est plus considérée comme efficace en cas de lessivage (cumul de pluies supérieur à 20mm depuis application) ou au-delà d'un mois environ pour les produits cupriques et 45 jours maximum pour les produits translaminaires (non lessivables).

Pour connaître les produits et les doses autorisées, consultez le cahier de l'oléiculteur 2023 en cliquant sur le lien suivant : <https://franceolive.fr/wp-content/uploads/2022/10/France-Olive-2023-Cahier-oleiculteur-avec-certiphyto.pdf>

Matière active	Informations, avantages et inconvénients
Différentes formes de cuivre : sulfate de cuivre ; hydroxyde de cuivre, oxyde de cuivre, ...	Ces fongicides de contact à base de cuivre sont autorisés en <b>AB</b> , leur concentration en quantité de cuivre métal varie en fonction des formes et des spécialités commerciales. La dose de cuivre métal maximale autorisée est de <b>4 Kg/ha</b> (ou <b>28Kg</b> de Cu métal/ha sur 7ans).
Polysulfure de calcium	Le Curatio est un produit de biocontrôle <b>utilisable en AB</b> Dose maximale d'emploi : <b>16 L/ha</b> <b>ATTENTION</b> , applications possibles à partir du <b>stade BBCH 11 (premières feuilles étalées)</b> <b>Dérogation d'utilisation</b> sur Olivier*Trt Part.Aer * Maladie de l'œil de paon et cercosporiose valable depuis le <b>10/02/23 jusqu'au 10/06/23</b> Positionnement : (ne pas traiter T°C >28°C) - 3 appli max - intervalle min : 5 jours – DRE 48 h
Dodine	Produit translaminaire, action préventive, durée d'efficacité limitée à 45 jours max. <b>NON autorisé en AB.</b>
Pyraclostrobine	Produit translaminaire, action préventive, durée d'efficacité limitée à 45 jours max. <b>NON autorisé en AB.</b> <b>Attention à appliquer jusqu'au stade BBCH 71, uniquement sur la phase de contamination printanière, il reste peu de temps.</b>

\* **Le Curatio a un pH très basique (11), il est recommandé de bien rincer la cuve après application pour limiter l'usure prématurée du matériel** et d'appliquer le produit au plus près des pluies (en préventif).

Quels que soient les produits que vous choisissiez d'appliquer, l'efficacité du traitement sera directement liée à la qualité d'application. Il vous est donc fortement conseillé de vérifier les réglages de votre matériel de pulvérisation, avant utilisation, à l'aide de la méthode disponible à la page 16 du cahier de l'oléiculteur 2023 : <https://franceolive.fr/wp-content/uploads/2022/10/France-Olive-2023-Cahier-oleiculteur-avec-certiphyto.pdf>

Les observations sont réalisées dans le cadre du suivi biologique du territoire par les techniciens référents sur les départements oléicoles des régions Sud – Provence Alpes Côte d'Azur, Auvergne Rhône-Alpes et Occitanie. Ces observations sont transcrits dans le Bulletin de Santé du Végétal (BSV) ou capitalisées lors de rencontres téléphoniques avant la rédaction de chaque bulletin InfOlive.

Les produits phytopharmaceutiques sont employés conformément aux règles fixées par l'arrêté du 7 mai 2017 relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits visés à l'article L. 253-1 du code rural et de la pêche maritime.

Ce document n'est pas contractuel et les informations données n'ont qu'une valeur indicative, les informations présentées sur l'étiquette des produits ont valeur de loi.



## Autres ravageurs

### Neiroun

Le Neiroun n'attaque que les arbres affaiblis, il peut faire dépérir des branches voire des arbres, des dégâts sont souvent constatés après taille. Des moyens de prophylaxie existent :

- Attention à ne pas laisser du bois de taille longtemps dans les parcelles.
- Broyez les bois de taille si possible.
- Détruisez ou exportez les parties atteintes avec formes vivantes.
- Une technique piège consiste à laisser le bois de taille 8 à 10j pour piéger le neiroun et de le broyer ensuite.
- Favorisez la vigueur des arbres en assurant une bonne alimentation hydrique et minérale.

### Cochenilles

Ce n'est plus le moment d'agir avec des traitements sur les cochenilles noires. Si les foyers sont ponctuels et localisés, il est possible de les enlever. Favorisez la régulation naturelle des cochenilles en préservant les auxiliaires naturels prédateurs et parasites des cochenilles.

### Psylle

Le psylle de l'olivier est un insecte piqueur suceur, il effectue plusieurs générations par an, la génération sur inflorescence est la plus visible. En effet les psylles forment des amas cotonneux de miellat sur des inflorescences, les larves de psylle jaunâtres sont cachées en dessous.

Les dégâts provoqués par les piqûres et ponctions de sève ne sont pas dommageables à l'olivier.

De la fumagine peut éventuellement se développer à partir du miellat.

Le risque est très faible sur olivier, aucune intervention n'est recommandée.

Pour davantage d'informations sur ces ravageurs, vous pouvez [consulter le BSV N°5](#).